

L'échange

ca a du ...

Sens



Edmo

Cher lecteur, vous avez entre les mains le premier magazine « L'échange ça a du sens ! »

A travers ce magazine, notre objectif n'est pas de révolutionner la presse régionale ou spécialisée mais de donner la parole aux familles dont nous partageons (parfois depuis de nombreuses années) les luttes, les difficultés à surmonter mais aussi les espoirs, les défis et les réussites. Nous voulons aussi tenter de sensibiliser tout un chacun à certaines thématiques, offrir des espaces d'échange et ouvrir le débat dans lequel chaque génération peut s'exprimer. Nous espérons que ce magazine suscitera des échanges au sein des familles, des écoles, en bref que ce magazine circule entre les mains de plusieurs générations. Ambitieux, utopiste nous direz-vous ? Eh bien, oui, il en faut !

Dans ce numéro, des parents, des adolescents et des enfants abordent la thématique de l'école tant au niveau de ce qu'il en apprécie ou de ce qu'ils souhaitent voir évoluer. D'autres rubriques viendront agrémenter ce magazine : trucs et astuces, l'agenda, l'interview « d'experts » en lien avec la thématique, des actualités et un mémo juridique. Trois autres numéros seront édités sur l'année scolaire avec d'autres thématiques dont « la consommation » pour la prochaine édition.

Ce magazine est le vôtre. Si vous souhaitez rejoindre l'un des différents groupes (enfants, ados ou parents) contactez-nous. De même que si vous avez des suggestions ou remarques à nous formuler tant sur la présentation que le contenu du magazine, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Et n'oubliez pas : l'échange, ça a du sens ! Bonne lecture !

L'équipe de l'AMO Mic-Ados

Equipe de rédaction :

Enfants : Isabeau et Sandrine

Ados : Élodie, Mahdia, Danique, Éloïse, Émilie et Michel

Parents : Hajira, Chantal, Bianca et Edmond

Sommaire:

Dossier	3
Astuces	10
Rubrique juridique	11
Agenda.....	12



Projet réalisé avec le soutien du Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse,
dans le cadre des Projets de Prévention Générale

Dossier: L'école

LES ADOS « EN CAUSENT »

La vie est parsemée d'étapes importantes. Celle qui nous intéresse ici est cette étape charnière allant de l'enfance d'hier à l'âge adulte. Celle où les études dans le secondaire, appelées autrefois humanités, voient se former les adultes de demain. Nos rencontres avec ces adolescents nous en apprennent tant sur leur vécu que sur l'évolution de la société. Soyez les bienvenus dans la parole des jeunes qui nous parlent clairement de leur microcosme à eux...

En premier lieu les ados souhaitent que l'école soit mieux « ORGANISÉE ». D'accord, mais que cache ce terme ? Les ados nous parlent ici de différentes choses.

D'un temps raisonnable entre deux cours : « C'est souvent limite pour aller d'une classe à l'autre... » « La cohue dans les couloirs, et c'est pire quand on ne connaît pas encore les bâtiments »,....

Des heures d'études supplémentaires pour pouvoir avancer, « A la maison ce n'est pas toujours facile ». Car ces jeunes se retrouvent, chez eux, souvent seuls devant leurs travaux mais dans la cohue et le bruit, ce qui ne favorise pas la concentration et l'étude.

Des profs qui ne laissent pas partir leurs élèves quand la cloche retentit : « Ce n'est pas quand ça sonne qu'il faut commencer à faire le journal de classe », « J'ai une amie qui loupe régulièrement son bus, la dernière fois elle a appelé son papa et celui-ci a téléphoné à la police pour que les agents aillent la chercher ».

D'une mauvaise répartition des matières sur la journée car « Quand on a math, français et langue le même jour et qu'en plus, il n'y a pas d'étude... là c'est vraiment difficile d'être concentré toute la journée !!! »

Les élèves souhaitent une école et des professeurs dynamiques, une école propre et qui propose l'accès, même ponctuel, à diverses disciplines sportives (auxquelles ils n'auraient pas accès par un autre biais).

Bien entendu, ils souhaitent des temps créatifs plus longs. Et, pourquoi pas, avec des espaces verts.

Les ados ont aussi beaucoup à partager en ce qui concerne les aspects relationnels. Ainsi ils nous parlent de l'humain dans

leurs rapports aux autres et à la société. À la question « Qu'aimeriez-vous améliorer à l'école ? », sans détour ils répondent une école où il n'y a pas de violence de quelque sorte que ce soit (verbale et/ou physique), sans racket ni pression de gang...hé oui dans nos petites villes et nos villages cela arrive aussi.

C'est qu'au point de vue des rapports humains les élèves demandent un réel respect des différences et que la discrimination ne soit plus un vécu quotidien.



Représentation de l'école négative par le groupe d'ados

Sur quoi la discrimination, que ces élèves semblent vivre, est-elle basée ?

Nous ne pouvons passer sous silence le racisme ambiant quant à la race, la couleur de peau, voire même de cheveux, le handicap, un nom « trop néerlandophone »,... Au-delà des moqueries et du rejet, ce qui choque le plus les ados se sont les comportements de certains élèves qui, devant les professeurs, se montrent serviables et polis mais ne continuent pas leurs bonnes actions face à leurs pairs.

Ainsi la mode reste un des clichés type en ce qui concerne les exclusions. Il n'est pas toujours évident pour les adultes de comprendre la signification de la mode et des marques pour ces ados : avant toutes choses le vêtement permet de signifier visuellement l'appartenance ou non au clan. Dans ce cadre-là, les enfants de familles précarisées se voient « pré-catalogués ». Au-delà de cela, nous pouvons dire que la société de consommation fait son oeuvre dans toutes les sphères de la vie car « Ce n'est pas seulement essentiel de s'habiller avec certaines marques mais aussi d'avoir les derniers modèles » qui importe.

Pour conclure concernant les marques et la mode, nous laissons la parole à D. : « Les vêtements que je porte ne disent rien de la personne que je suis », bien qu'il semble que dans l'école, reflet de notre société, cela revêt une grande importance. En fait, les marques, le moyen de locomotion, la série du GSM sont encore et toujours comme autant de « signes extérieurs de richesse ».

Pour pouvoir être inclus dans le collège de ses pairs sans avoir recourt aux marques, l'ado peut adopter une coupe de cheveux « à la mode », soigner son maquillage,.... Malheureusement une différence se creuse là aussi, explication de D. : « il y a une salle de bain dans la maison que je partage avec 5 autres personnes, et je ne peux pas rester une demi-heure pour me pomponner ».

Les jeunes que nous avons rencontrés semblent lucides sur l'école qui leur est proposée actuellement, dans laquelle ils évoluent, et qui les mènera, avec la collaboration des parents, à être des adultes. Ils restent porteurs d'espoir sur les aménagements, tant sur le plan organisationnel que sur le plan relationnel, à entreprendre pour que l'école d'aujourd'hui soit au service de la société...de demain.

L'ÉCOLE À TRAVERS LES YEUX D'ENFANTS...

« Le matin, quand j'arrive à l'école je vais en récréation ».

Parfois il arrive que les frères et soeurs soient dans la même école... Alors il y a des lieux de rencontres qui existent mais parfois rester avec les copains de sa classe c'est bien aussi. L'un dira : « c'est dans la pelouse qu'on se rencontre ma soeur et moi mais pas dans la cour de récré ».

Et dans la cour de récréation, qu'est-ce qu'on fait ? « On joue à la corde à sauter, on court, on joue au foot, on fait des jeux avec les mains, on s'assied ».

« Dans mon école, pour qu'un instituteur puisse travailler, il doit d'abord boire une potion magique dans laquelle j'y ajoute beaucoup de patience et de la gentillesse. Comme ça, ce sera un super, top instituteur ».

« Quand il pleut c'est la cata car on doit aller jouer dans la cour à l'intérieur. Il y a du bruit, on ne sait presque pas bouger, c'est trop petit ».

« J'ai la meilleure instit » s'exclame l'un d'eux. Mais que fait-elle pour avoir ce titre de meilleure instit ? Alors la potion magique serait la suivante : aider l'élève à apprendre, jouer pour apprendre et donner du temps libre à l'élève pour découvrir par lui-même.

En parlant des professeurs, nous avons aussi entendu que « Parfois ce n'est pas cool de changer d'institutrice ». Le changement c'est aussi quand l'institutrice n'est plus comme avant : « C'est un peu difficile car ce n'est pas vraiment la même madame parce que l'on doit par exemple l'aider à faire ses lacets. Elle n'est pas là pour nous tout le temps ». Les enfants ajoutent également qu'elles surveillent la cour de récréation, elles donnent des feuilles et elles boivent du thé ou du café. Les institutrices vont dans leur local. Elles demandent à un élève de surveiller la classe quand elles partent. En fait, nous avons appris qu'elles le demandent parce qu' « A l'école il est interdit de faire du bruit dans la classe quand Madame est partie ». Mais aussi que « Si les élèves font du bruit, cela dérange les autres Mesdames qui sont à côté ».

« Madame nous donne des devoirs. J'ai souvent deux devoirs et une leçon par jour » dit une élève de cinquième année. Un des enfants nous explique : « On doit tailler les crayons. On ne peut pas utiliser les marqueurs mais moi j'aime bien ça ! ».

Les enfants nous parlent de Monsieur le Directeur...Mais que fait-il au juste ?

- « - Il téléphone.
- Il écrit des lettres.
- Il est toujours sur ses feuilles.
- Un peu personne ne sait ce qu'il fait.
- Il est intelligent.
- Il n'a pas de patience.
- Il passe souvent dans les classes pour donner des feuilles aux institutrices alors on lui dit souvent bonjour sur une journée.
- Il ne vient pas aux récrés ».



Ecole construite par le groupe d'enfants avec leurs citations.

« Je ne mets pas de toit pour que les gens (vous, lecteurs) puissent voir mon école ».



L'école construite par le groupe d'enfants

« C'est mieux quand il y a plein de couleurs dans mon école ».

« Il y a un endroit exprès pour déposer ses mallettes ».

« J'ai mis une grande porte pour que tous les élèves (+ de 100) puissent rentrer dans l'école ».

Les enfants nous ont aussi parlé de différences. « Quand j'arrive avec quelque chose de différent, les copains le voient très vite. Et parfois, ils me disent des mots pas sympas ». Nous avons notamment abordé la question de l'appareil dentaire.

Parfois, les enfants voient de la violence... Deux enfants jouent à touche-touche. Un désaccord naît : « Elle a pris son écharpe et l'a étranglé ».

Enfin, savez-vous ce qui se trouve dans le cartable des enfants ? Il y a un plumier et un plumier extra au cas où on oublie l'autre, une latte, un journal de classe, un devoir et une boîte à tartines. Ma langue et mon ventre aiment manger de la soupe à l'école car le goût de la soupe change tous les jours ET qu'il est possible d'avoir des croûtons. « Mu-hhhhhh c'est bon. J'aime demander une deuxième fois de la soupe. Un petit peu de soupe et beaucoup de croûtons ».

Pour terminer, voici deux points que les enfants ne comprennent pas à propos de l'école :

1. « Je suis souvent malade, je n'ose donc plus demander que Madame m'aide pour comprendre la matière. Mais personne ne sait m'expliquer alors je ne comprends pas les phrases déclaratives. »

2. « Les autres élèves pensent que je triche au cours de néerlandais. Ce n'est pas parce que papa et maman parlent néerlandais à la maison que je triche. Je n'y peux rien, c'est notre langue. »

DES PARENTS PARLENT ...

Le coût scolaire, un problème qui revient souvent ?

Frais de photocopie, achat des manuels scolaire, achat des fournitures... Chaque année au mois de septembre, on entend parler du coût de la rentrée scolaire alors que normalement l'école est gratuite pour tous. Qu'en pensent les parents ?

Ils sont unanimes pour affirmer que la rentrée scolaire à un certain coût mais ils remarquent qu'en primaire le montant demandé est encore acceptable par rapport à celui du secondaire.

En effet, les parents sont plus mitigés car ils remarquent que les frais sont beaucoup plus onéreux et surtout quand il y a plusieurs enfants inscrits en même temps.

Les parents se disent aussi que s'ils ne contribuait pas un minimum aux frais scolaires, l'école ne pourrait pas être d'aussi bonne qualité. Ils sont conscients que les écoles ne reçoivent pas assez d'argent de la Fédération Wallonie Bruxelles pour remplir leurs missions.

Néanmoins, chaque école gère différemment les coûts demandés aux parents. Certaines écoles procurent une grosse partie des fournitures scolaires, d'autres étalent la contribution financière sur l'année ou aident les parents qui rencontrent des difficultés à payer les factures. Mais, malheureusement, il reste des écoles à sensibiliser à cette problématique.

En plus des frais de début d'année, il y a les excursions, les voyages scolaires à la montagne ou à la mer qui viennent s'ajouter à la « facture annuelle ». Les parents savent que certains voyages sont particulièrement onéreux (5 jours au ski tournent autour de 450 €). Mais ils ne remettent pas en cause l'utilité de ces voyages car, pour eux, l'école remplit ses missions en organisant de tels voyages. Pour les parents, si l'école ne permettait pas aux enfants de découvrir le ski, ils ne pourraient pas se permettre de partir en famille à la montagne.

De plus, pour ce genre de voyage, l'école permet aux parents de payer une petite somme mensuellement afin d'éviter de payer la facture en une fois. Dans certains établissements, c'est le comité de parents qui contribue à diminuer les frais des voyages et excursions.

Malgré certaines solutions financières possibles, certains enfants n'ont pas la possibilité de participer à ce genre de voyage. Même si les parents sont d'accord de contribuer financièrement, ils sont attentifs à ce que ce coût reste supportable et que des solutions soient mises en place.

Les acteurs scolaires

Le PMS (centre psycho-médicosocial) a une place importante dans une école. Avant ils étaient cachés dans une petite pièce où il y avait une boîte aux lettres. Maintenant les centres font réellement partie de la vie de l'école et sont plus connus des enfants et des parents. C'est une bonne chose que des psychologues soient à l'écoute des enfants au sein même de l'école.

Mais les parents considèrent qu'il y a souvent un gros problème de communication entre eux et le centre PMS. Dans certaines écoles, les parents ne sont pas informés que leur enfant voit le PMS. Les parents voudraient juste être mieux associés au suivi de leur enfant. Ils aimeraient que les agents PMS les préviennent dès que les enfants entrent en contact avec eux. Ils ne veulent pas connaître le contenu des échanges mais ne trouvent pas ça normal d'en être prévenus à la fin du suivi.

Les médiateurs scolaires ne sont pas connus des parents. Ils ne connaissent ni leur existence ni leurs missions.

Les écoles des devoirs ont une place très importante dans la vie scolaire. Les parents se sentent dépassés dans le suivi scolaire de leurs enfants. Les méthodes

d'apprentissage ont changé. Il est difficile d'expliquer aux enfants des matières qui ont évolué... Grâce aux écoles des devoirs, les parents se sentent soutenus dans l'aide scolaire. Cependant, ils comprennent que les écoles des devoirs manquent de bénévoles. Ce qui a pour conséquence un nombre important d'enfants par bénévole, l'inscription sur une liste dans l'attente d'une place, le fait que l'enfant ne puisse aller à l'école des devoirs qu'une seule fois par semaine. Il faut absolument trouver des solutions rapides pour aider les écoles des devoirs à remplir leurs missions.

Les comités de parents sont connus, mais peu de parents savent qui les compose et quels sont leurs rôles et missions. Pour exemple, les parents n'ont pas connaissance qu'une de leurs missions est de servir de personne relais entre la direction, le corps enseignants et eux. Leur souhait serait que tout parent puisse visualiser qui en fait partie pour pouvoir les solliciter en cas de problème. Et aussi, il serait intéressant que le comité soit constitué en début d'année scolaire lors d'une assemblée générale où tous les parents pourraient se proposer comme candidat.

Le respect à l'école : comment est-il géré ?

Le respect à l'école suscite beaucoup de réactions. Pour les parents, le respect est une valeur fondamentale qui doit être intégrée au sein de l'école, autant de la part des encadrants (prof, éducateurs, directeur,...) envers les élèves que des élèves envers ceux-ci.

Les parents font le constat que certains professeurs ne sont pas toujours respectueux envers les enfants. Comment demander aux élèves d'être poli quand un enseignant rentre dans la classe en disant : « J'en ai marre, ne me faites pas chier aujourd'hui » N'y a-t-il pas une incohérence entre ce que l'on exige des élèves et l'exemple donné par les enseignants?

Les parents ne rejettent pas la faute sur les enseignants et sont conscients que les classes sont de plus en plus grandes et que les professeurs ont peu de soutien face à une classe difficile. Ce qui amène certains enseignants à baisser les bras, laisser faire ou punir un élève pour que celui-ci serve d'exemple aux autres.

Lors des récréations, certains enseignants remballent les enfants lorsqu'ils viennent se plaindre. Ils discutent entre eux et ne surveillent pas correctement ce qui se passe dans la cour. L'enfant, dans ce cas, ne se sent ni

entendu ni écouté. Cela n'encourage pas l'enfant à revenir auprès du professeur en cas de problème.

Ces parents estiment que les enfants sont mieux surveillés par les encadrants extérieurs (ALE) dont c'est la mission première.

Par ailleurs, les parents sont aussi conscients que les élèves peuvent également parfois manquer de respect envers toutes personnes présentes dans l'école (techniciennes de surface, enseignants, éducateurs,...). Les parents ont l'impression que le personnel encadrant n'est pas assez soutenu par la direction lorsque les élèves lui manquent de respect.

Quant aux punitions, les professeurs en donnent moins car ils ont « peur d'avoir les parents sur le dos ». En effet, les enseignants ne sont plus soutenus par les parents. Si ces derniers ne sont pas d'accord avec une punition, ils disent à leur enfant de ne pas la faire.

« Que reste-t-il de l'autorité du professeur ? »

« Il faut ramener une certaine légitimité aux enseignants »

Pour conclure, les parents pensent qu'il y a moins de respect qu'il y a 30 ans. « Avant, quand le directeur rentrait dans la classe, tout le monde se taisait ». Aujourd'hui on ose à peine donner une punition de peur d'avoir les parents à dos, peur de perdre des élèves,... Or, l'école à un rôle d'éducation.

Les parents ne sont pas contre l'augmentation de la durée des études des futurs enseignants si ces années supplémentaires sont mises à profit pour aider les enseignants à pouvoir gérer la classe, apprendre à communiquer avec les parents, les élèves,...

LES «EXPERTS»

Rencontre avec

Éric Bertrand- Médiateur Scolaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le décrochage scolaire et la violence sont les deux thématiques sur lesquelles les médiateurs scolaires sont amenés à travailler. La question du respect ne leur est absolument pas inconnue.

Quand il y a des problèmes de non-respect des personnes ou même parfois de harcèlements dans une école, c'est souvent la direction qui fait appel aux médiateurs scolaires.

Il faut quand même savoir que la démarche de s'adresser aux médiateurs reste parfois difficile pour tous (parents, élèves, profs, direction, organismes...).

Il existe du non-respect et parfois même du harcèlement d'élèves à élèves, d'élèves à adultes et aussi d'adultes à élèves. Le plus souvent, un professeur ou un éducateur fait appel à la direction et celle-ci fait de même vers le médiateur scolaire. Certains parents appellent parfois directement la direction générale de l'enseignement ou le cabinet de la ministre qui les dirigent alors également vers un médiateur. Il faut savoir que tout le monde peut faire appel au médiateur d'une école.

Dans le cas où plusieurs personnes peuvent être concernées, le médiateur peut travailler plus en individuel avec le ou les jeunes concerné(s). S'il est important de travailler avec le harceleur, il est absolument indispensable de ne pas négliger le travail fait avec la victime. Il faut outiller la personne pour qu'elle soit plus forte et apprenne à s'auto-défendre. Primordialement, il est absolument nécessaire et utile de conscientiser les témoins de leur rôle car ils sont des acteurs très importants dans le processus de violence. En effet, certains élèves refusent de témoigner ayant peur d'être pris pour « des balances ». Or, il ne s'agit de pas de « balancer » mais bien de dénoncer des faits interdits en lien avec le règlement de l'école, avec la loi. Il ne faut pas avoir peur de le rappeler aux élèves ayant des craintes de ce côté-là et leurs expliquer qu'en dénonçant, ils se mettent du côté de la loi et pas à côté. Non assistance à personne en danger est punissable... le rappeler est quelque fois nécessaire !

Plusieurs animations et propositions de projets existent pour parler du respect avec les élèves. Un film permettant de lancer le débat avec une classe est un très bon moyen. D'autres préfèrent mettre en place des pièces de théâtre (ex ; Niets) afin d'amener une discussion avec les jeunes. La création d'affiches peut aussi être un moyen de parler de la violence et en tout cas de la prévenir.v

Il existe parfois une confusion entre les missions d'un PMS et les missions d'une équipe de médiateurs scolaires. Elles sont pourtant très différentes et ces derniers collaborent tout de même ensemble.

Le PMS n'a pas souvent la possibilité d'aller à domicile à l'inverse du médiateur qui s'y rend sans problème. Il y a parfois aussi une image négative perçue par les jeunes envers les PMS. Il serait d'ailleurs intéressant de travailler celle-ci afin de la rendre positive.

Il semble important d'ajouter qu'en termes de respect, il est vraiment indispensable de travailler au niveau des règles et lois. Celles-ci doivent être connues de tous mais elles doivent surtout avoir du sens. S'il y a des règles communes pour tous les cours, les règles dans un laboratoire de sciences seront différentes des règles au cours d'éducation physique.

Le respect des règles en fonction des endroits et des buts recherchés doit être connu de toutes et tous pour ne pas créer de quiproquos.

Enfin, il faut se rappeler que même si parfois on connaît les causes d'un comportement violent ou irrespectueux, il est néanmoins utile de travailler sur les faits. Il est indispensable de les sanctionner, et de les réparer proportionnellement à leur gravité. Il faut également, et cela est primordial, trouver les raisons du passage à l'acte et tenter de les comprendre afin d'empêcher qu'il ne se reproduise.

Par exemple s'il y a des moqueries entre élèves, le PMS peut travailler avec l'émetteur mais aussi avec celui qui est objet des moqueries. Parfois une simple discussion entre les deux élèves permet d'établir à nouveau une bonne relation.

Le PMS peut également rencontrer l'enseignant, l'enfant, les parents. Cela fait partie de son rôle que de relier les différents intervenants gravitant autour de l'enfant.

Le PMS ne constate pas réellement de manque de respect des enseignants envers les élèves.

Un travail d'accompagnement avec les enseignants est toutefois évidemment possible en vue de réfléchir à la meilleure manière de communiquer avec les élèves. Et cela en vue d'éviter si possible des erreurs d'interprétations. En effet certaines phrases telles que, par exemple, « Secoues toi un peu les puces » partent d'une bonne intention mais peuvent être interprétées comme un manque de respect. A réfléchir donc.

De manière générale le PMS peut être interpellé pour différents raisons :

- Questions relatives au respect ;
- Difficultés d'apprentissage ;
- Un enfant agité en permanence ;
- Enfants à haut-potentiel ;
- Absentéisme scolaire ;
- Orientation vers l'enseignement spécialisé ;
- Troubles du comportement ;
- Troubles du langage ;
-

Le PMS ne peut pas faire de suivis thérapeutiques mais pourra quand même rencontrer quelques fois l'élève manifestant l'une ou l'autre difficulté. Si nécessaire le PMS réorientera vers un intervenant extérieur.

Notons que le PMS ne peut prendre de décisions sans l'accord préalable des parents. Notamment pour une orientation vers l'enseignement spécialisé. Les centres PMS donnent des avis mais la décision revient aux parents.

Il est important de souligner également que les travailleurs des Centres PMS sont soumis au secret professionnel et cela vis-à-vis également des enseignants qui eux sont tenus à un devoir de réserve.

Nous pouvons dire sous forme de conclusion que le Centre PMS reste un partenaire privilégié pour l'école, l'élève et sa famille. Il a pour objectif principal le développement optimal de chaque enfant, chaque élève

Rencontre avec le PMS Libre 2- Jean-Pol Vanhalle-As- sistant Social

Le PMS est régulièrement interpellé par les enseignants et les parents suite à des problèmes de respect à l'école. Dès les classes maternelles certains élèves manquent de respect entre eux et envers les adultes. Certains enfants peuvent parfois avoir des comportements violents vis-à-vis des autres enfants.

Dans un premier temps les travailleurs du PMS vont analyser la situation pour mieux comprendre ce qui pose problème.

Le PMS peut éventuellement proposer différentes animations dans les classes : soit avec l'ensemble de la classe, soit en petit groupe, et/ou parfois même dans le cadre



LES DIFFÉRENTS ACTEURS GRAVITANT AUTOUR DE L'ÉCOLE

Le Pouvoir Organisateur (P.O.) d'un établissement d'enseignement est l'autorité, la ou les personne(s) physique(s) ou morale(s), publique(s) ou privée(s), qui en assume(nt) la responsabilité.

Les pouvoirs organisateurs sont officiels (publics) ou libres (privés)

Les pouvoirs organisateurs officiels sont:

la Communauté française

les provinces

les villes

les communes

Les pouvoirs organisateurs libres sont des associations (asbl ou autres) confessionnelles ou non confessionnelles. (cf. notions ci-dessous)

Enseignement confessionnel

Relèvent de l'enseignement confessionnel les écoles et les pouvoirs organisateurs qui organisent un enseignement inspiré d'une confession particulière (catholique, protestante, israélite, islamique ou orthodoxe).

Enseignement non confessionnel

Relèvent de l'enseignement non confessionnel les écoles dont le pouvoir organisateur ne se réclame d'aucune confession.

Certains pouvoirs organisateurs n'organisent qu'une école, d'autres en organisent plusieurs, jusqu'à plusieurs dizaines. La Communauté française en organise plusieurs centaines.

Les associations de parents regroupent certains parents qui représentent l'ensemble des parents de l'école.

Missions :

- la défense et la promotion des intérêts des élèves.
- La sensibilisation, l'information et l'aide aux parents et aux élèves sur les questions scolaires et les questions d'éducation.
- La coordination entre élèves, parents, enseignants, direction, centre PMS et pouvoir organisateur.
- La représentation des parents auprès des instances officielles et s'occupant de l'éducation.
- Le partenariat parents/école

Les Services d'Accrochage Scolaire (SAS) ont pour mission d'apporter aux jeunes une aide sociale, éducative et pédagogique en les accueillant en journée. Leur objectif est de redonner le goût d'apprendre aux jeunes, de leur faire découvrir de nouvelles compétences afin de rompre avec la dynamique de l'échec.

La finalité du SAS est la réintégration des jeunes, dans les meilleurs délais et conditions possibles, dans une structure scolaire ou de formation agréée dans le cadre de l'obligation scolaire.

Il s'adresse au jeunes de 12 à 18 ans en décrochage. La prise en charge a une durée maximale de 3 mois et renouvelable une fois.

Les services d'Aide en Milieu Ouvert (AMO) ont pour objectif principal de maintenir le jeune dans son milieu de vie en lui proposant une aide adaptée et en menant des actions de prévention. Pour ce faire ils développent des activités telles que l'aide individuelle, l'action communautaire et éventuellement collective.

Les AMO travaillent à la demande du jeune ou de la famille. La personne demandeuse peut terminer l'aide à tout moment.

- Par aide individuelle, on entend : un travail d'écoute, d'accompagnement, d'orientation et visant à aider le jeune à surmonter ses difficultés dans les domaines familial, social, scolaire, administratif, juridique... et le soutenir dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets personnels. L'aide individuelle est gratuite et soumise au secret professionnel.
- Par aide communautaire, on entend : actions concrètes qui visent à améliorer l'environnement social des jeunes. Elles permettent aux jeunes de s'exprimer et peuvent servir de relais entre les jeunes et les instances politiques, sociales, administratives ou associatives.

Un centre P.M.S. (Psycho – Médico – Sociaux) est un organisme de prévention, un lieu d'accueil, d'écoute et de dialogue où le jeune et/ou sa famille peuvent aborder les questions qui les préoccupent en matière de scolarité, d'éducation, de vie familiale et sociale, de santé, d'orientation scolaire et professionnelle...

Leur équipe est constituée de psychologues, d'assistants sociaux, d'infirmiers et d'un médecin qui travaillent en équipe. Leurs services sont gratuits et soumis au secret professionnel. L'avis du PMS. n'est jamais contraignant, la décision finale appartient toujours aux parents et au jeune, s'il est en âge d'y participer.

Tous les jeunes de l'école maternelle, primaire et secondaire, de plein exercice, de l'enseignement spécial et de l'enseignement à horaire réduit peuvent bénéficier des services des centre PMS

Toute personne concernée par un enfant peut faire appel au centre PMS de l'école qui accueille cet enfant.

Astuces

Bourse d'études

La « bourse d'études », est une aide financière octroyée par la Fédération Wallonie Bruxelles aux élèves en difficulté financière. Dans la plupart des cas, elle n'est pas remboursable mais il existe des exceptions.

Cette aide est octroyée pour les élèves de l'enseignement secondaire et les étudiants de l'enseignement supérieur. Les modalités d'octroi sont définies selon le degré d'études.

Les allocations d'études ne sont pas octroyées automatiquement. Un formulaire de demande, doit être envoyé, chaque année scolaire et par courrier recommandé, au service d'allocations d'études.

Pour avoir plus d'informations et connaître les conditions d'octrois, consultez le site internet : https://www.enseignement.cfwb.be/BURS_WEB/faces/Accueille/d_index.jsp

Les écoles peuvent aussi intervenir financièrement dans certains frais lié la scolarité ; comme par exemple les excursions, séjour au ski, à la mer...

Comment faire partir les poux à moindre coût ?

Shampooing au vinaigre.

Mouiller les cheveux. Ensuite laver les avec du vinaigre et laisser reposer quelques minutes. Rincer à l'eau et puis bien passer avec le peigne à Poux.

Procure de seconde main

Certaines écoles organisent des procures de seconde main. Cela consiste à vendre à des prix très bas les livres nécessaires (Math, Français, NDLS, anglais,...) en fonction de l'année scolaire.

« Accueil Assistance »

Accueil Assistance est un service qui propose de garder les enfants malades au domicile des parents.

Mais aussi, « Accueil Assistance Répit » prend en charge l'enfant porteur de handicap à domicile et hors du milieu familial.

Les contacter :

« Accueil Assistance » - Promemploi ASBL – rue des Déportés, 140- Arlon

Tél : 063/24. 24.40 – Fax : 063/24.25.29

Site internet : Accueil.assistance@promemploi.be

RUBRIQUE JURIDIQUE

L'EXCLUSION DÉFINITIVE D'UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

L'exclusion est une possibilité, les établissements ne sont en aucun cas obligés d'aller jusque-là, cela reste à leur stricte appréciation au vu des faits reprochés.

Tant l'Enseignement de la Communauté Française que l'Enseignement Subventionné ont des règles propres qui régissent ces matières, et même si elles sont parfois différentes, les grands principes restent applicables à toutes les écoles.

L'élève peut être exclu définitivement si les faits dont il s'est rendu coupable dans le cadre scolaire portent atteinte à l'intégrité d'une autre personne, compromettent l'organisation de l'établissement et/ou font subir un préjudice à l'école. Voici quelques précisions : les faits doivent être de nature disciplinaire, être imputable à la personne (= c'est l'élève qui doit être l'auteur des faits reprochés), être prouvés par l'établissement scolaire, et présenter une certaine gravité en respect d'une règle de proportionnalité.

On peut mettre trois catégories de faits en avant pour lesquels une procédure d'exclusion sera mise en route :

- ceux portant atteinte à l'intégrité physique, psychologique ou morale d'un membre du personnel ou d'un élève;
- ceux compromettant l'organisation ou la bonne marche de l'établissement;
- ceux faisant subir un préjudice matériel ou moral grave à l'école.

L'élève pourra souffrir d'une procédure d'exclusion si un étranger à l'établissement a commis un de ces faits sur l'idée et/ou avec la complicité de cet élève. À noter également qu'un élève majeur comptant plus de vingt demi-jours d'absence injustifiée risque d'être exclu. Faut-il nécessairement un fait grave ? Est-ce possible de se faire exclure de l'établissement suite à une accumulation de décision : la proportionnalité et la gradation des sanctions. Avant toute prise

de décision extrême telle l'exclusion définitive, l'école doit avoir réagi pédagogiquement aux différents faits en respectant une échelle dans les sanctions.

La procédure est très stricte

1. Le chef d'Etablissement doit convoquer, par lettre recommandée et contre accusé de réception, l'enfant et ses parents pour une audition. Cette rencontre devra avoir lieu minimum 4 jours après l'envoi. Ils peuvent être accompagnés d'une personne de leur choix afin d'assurer leur défense. Un procès-verbal (PV) doit clairement refléter ce qui est dit lors de l'audition, les parents et l'élève doivent lire le PV avant de le signer! La non présentation à l'audition et le refus de signer le procès-verbal n'empêchent pas la procédure de continuer.

2. Le Chef d'Etablissement/Pouvoir Organisateur demande l'avis du Conseil de Classe et du Centre PMS quant à l'opportunité d'une mesure d'exclusion définitive. L'avis du CPMS doit figurer au dossier.

3. Le Chef d'Etablissement/ Pouvoir Organisateur prend la décision, la motive (= explique les raisons de la sanction) et la communique par recommandé. Ce courrier doit également stipuler les modalités de recours.

L'après décision d'exclusion définitive:
L'élève exclu doit se voir proposer un autre établissement où il pourrait poursuivre sa scolarité! Cette obligation n'est pas valable pour les élèves majeurs.

Quelques adresses utiles :

www.sdj.be
www.micados.be
www.enseignement.be

Agenda

Côté Cinema

Le ciné-club à Marche en Famenne

Le 19 décembre « Hôtel Transylvania ».

A 15h projection du film et de 16h30 à 17h30: animation et atelier (Maison du Tourisme)

Tarif : Enfant: 3,5€ / Adultes: 6€

Réservation obligatoire au 084/32.73.72

Côté théâtre

La Maison de la Culture de Marche-en-Famenne organise des spectacles pour enfant à partir de 3ans durant les vacances de Noël. Les spectacles ont lieu à Marche mais aussi dans certains villages. Une navette en bus est organisée.

Renseignements : 084/32.73.86 (billetterie) - 084/31.46.89

<http://www.maisondelaculture.marche.be>

L'hiver à nos portes...

- Patinoire couverte et marché de Noël à Durbuy Vieille Ville Du 1er décembre 2012 au 6 janvier 2013
- Marché de Noël à Hubermont (la Roche en Ardenne) les 1er et 2 décembre 2012
- Marché de Noël à Bérismenil (la Roche en Ardenne) le 15 décembre 2012

